UNSA EDUCATION
section régionale Champagne Ardenne
BP 566
52012 Chaumont
52@se-unsa.org
03 25 32 18 04

COMPTE-RENDU de la réunion CTPA du 23 Novembre 2007

Le vendredi 23 Novembre 2007 s'est tenu au rectorat de Reims le premier CTPA de l'année scolaire 2007-2008 en présence des représentants de l'administration ainsi que les différentes organisations syndicales dont UNSA-Education.
Au cours de cette réunion l'ordre du jour a permis d'aborder les points suivants:

Approbation des procès verbaux des 20 Mars et 2 Avril 2007
Bilan de la rentrée 2007
Perspectives pour la rentrée 2008
Information sur les primes des personnels A.T.O.S

Dès le début de séance UNSA-Education par l'intermédiaire de JC Ancelin a lu une déclaration dans laquelle la Fédération a pris acte de l'ampleur de la mobilisation à l'occasion de la journée d'action du 20 Novembre ainsi que sa vive inquiétude devant le démantèlement progressif du Service Public par la suppression de nombreux postes (environ 11200 postes dans l'Education Nationale) dans une région qui connaît par ailleurs de nombreuses difficultés socio- économiques.
L'éventuelle modification de notre statut de fonctionnaire d'Etat régi par la loi 84-16 du 11 janvier 1984 est également une source de préoccupation majeure d'UNSA-Education .
JC Ancelin souligna également qu'une revalorisation de notre pouvoir d'achat est aussi un point qui mériterait l'ouverture de plus amples négociations.

1-Approbation des procès verbaux des 20 Mars et 2 Avril 2007

Quelques rectificatifs ont été apportés par rapport à la précédente formulation sur proposition des intervenants.

2-Bilan de la rentrée 2007

Cette partie fut abordée sous les thématiques suivantes:

Indicateurs LOLF- Constats 2006 et cibles 2007
Bilan de la rentrée scolaire 2007

2.1 Indicateurs LOLF- Constats 2006 et cibles 2007

Certaines données fournies par le rectorat concernent notamment les points suivants:

Dans le premier degré :
- -Conduire les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité en primaire
- -Accroître la réussite des élèves en zones difficiles
- -Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté

Pour la vie de l'élève :
- -Respect de l'école et de ses obligations
- -Promouvoir la santé de l'élève….

UNSA-Education ne peut que se féliciter de toute action qui viserait à l'amélioration de la réussite de nos élèves dans le cadre d'un épanouissement scolaire.
La Fédération tient toutefois à faire remarquer que la mise en adéquation des moyens alloués à l'Education Nationale au vu des objectifs visés n'est pas toujours des plus pertinente.
Une politique éducative cohérente ne peut s'opérer que dans le cadre d'une mise en évidence de moyens adaptés à cette ambition nationale.

2.2 Bilan de la rentrée scolaire 2007

Un constat alarmant s'impose dans notre académie: la diminution régulière du nombre d'élèves est une tendance qui est observée depuis plusieurs années.
En effet dans le premier degré la perte d'effectifs s'élève à **1079**
Dans le second degré cette baisse s'accentue selon les modalités ci-dessous:
-659 pour le collège, **-582** pour les LP et enfin **-1015** pour les L.E.G.T.

UNSA-Education s'inquiète d'une répercussion si rapide sur le nombre de postes enseignants dans la mesure où une tendance inverse commence à être observée dans le premier degré.
L'emploi d'un personnel qualifié en nombre suffisant semble être l'un des meilleurs moyens pour lutter contre l'échec scolaire(objectif gouvernemental).

Il est à noter que bien que les résultats au baccalauréat soient satisfaisants ils sont en léger retrait par rapport aux pourcentages nationaux (83,8% environ contre 87,5% sur la France pour les baccalauréats généraux). Cette tendance s'observe aussi au niveau des résultats du DNB où le taux académique n'est que 79,7% contre 81,7% sur la plan national.
Il est à noter aussi qu'une réforme des baccalauréats professionnels serait à l'étude ce qui entraînerait des modifications profondes sur les structures des CAP et BEP.

JC Ancelin représentant de UNSA-Education s'inquiète auprès de monsieur le Recteur du nombre important d'élèves qui sortent en cours de formation des LP, demandant s'il existe des statistiques fiables à ce sujet. Cette interrogation ne fut pas levée par manque d'éléments précis.

3- Perspectives pour la rentrée 2008

Faute d'une comptabilité précise concernant les effectifs et d'une visibilité à long terme ce point ne fut abordé que très sommairement (Les services du rectorat ne disposant pas à ce jour de données chiffrées permettant de se projeter dans la perspective de la rentrée 2008).

4-Information sur les primes des personnels A.T.O.S

Les tableaux distribués indiquent une revalorisation des indemnités accordées aux personnels ATOS :

Une première revalorisation avec effet rétroactif sera accordée aux personnels ATOS mais selon des modalités différentes.
Bien que se félicitant d'une telle augmentation UNSA-Education ne peut que déplorer la différence de traitement entre deux catégories de personnels qui remplissent la même mission

Une deuxième mesure sous forme de prime sera également versée aux personnels ATOS selon les modalités suivantes: 200€ pour les administratifs et 100 € pour les TOS
Il est à noter aussi que certaine catégorie de TOS n'y aura pas droit

UNSA–Education par l'intermédiaire d'Alain Barthes s'insurge contre cette politique discriminatoire à l'encontre d'un même personnel qui remplit les mêmes missions.

Selon les services du rectorat ce fait s'expliquerait en partie par la décentralisation et le passage au 1° janvier 2008 sous la tutelle de la région de cette catégorie de personnel.
Ce point de vue est inacceptable et va même à l'encontre des principes d'équité pour les personnels d'une même administration.

La séance fut levée vers 17h après la conclusion du secrétaire général de l'académie.